

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

La Voix

du Consommateur

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

Un travail insuffisant en 2025



Entre inflation, explosion des maladies non transmissibles, délestages, manque d'eau potable, réseau routier en piteux état, villes poubelles, insécurité alimentaire aiguë, la vie au Cameroun se corse davantage en cette veille des fêtes de fin d'année.

Pages 2&5

AFFAIRE PARCOURS VITA

La mise au point du Maire Mbassa



"À ce jour, aucune décision n'est intervenue pour retirer à la CUD la propriété ou la gestion du Parcours Vita de Douala, ni pour invalider la position de la collectivité"

Pages 8,9&10

CAN MAROC

Les Lions entrent en scène



Malgré la polémique Castelletto, Pagou et ses joueurs affrontent le Gabon ce jour.

Page 6

ASSAINISSEMENT

Douala et Yaoundé toujours insalubres malgré le plan d'urgence prescrit par le Premier ministre et les états généraux de la gestion des déchets ménagers

Plusieurs mois après la prescription d'un plan spécial d'assainissement pour les villes de Douala et Yaoundé, l'insalubrité règne dans les deux plus grandes métropoles du pays en cette veille des fêtes de fin d'année. A Douala, capitale économique, les poubelles sont toujours débordées par des immondices d'ordures, qui jonchent les rues. De même, les nids de poule sont encore visibles sur la chaussée et l'éclairage public n'est pas optimal.

Yaoundé, la capitale du pays, affiche le même visage que celui de Douala. Pourtant, il y a quelques jours, le Premier ministre, Joseph Dion Ngute, a prescrit un plan d'urgence visant à changer la physionomie des deux métropoles. Pour le cas de Yaoundé, le chef du gouvernement avait fixé un délai d'une semaine aux magistrats municipaux et aux administrations sectorielles pour implémenter ce plan spécial.

Il a notamment prescrit le traitement de tous les tas d'immondices dans la ville, ainsi que le bouchage des nids de poule et l'amélioration de l'éclairage public. Mais



depuis lors, rien n'est visible sur le terrain. A

Douala, une source autorisée à la Mairie de la ville indique que l'exécutif communautaire ne s'est pas encore prononcé sur ce plan d'urgence.

Au début du mois de mars, la presse a relayé l'appel d'offres international pour la collecte et le transport des ordures ménagères lancé par la

Mairie de Douala. Cet appel prévoit aussi le balayage et le nettoyage des rues, places publiques et des marchés de la ville.



CAMEROUN

75% du réseau routier en état dégradé, des milliards manquent pour bitumer et entretenir les routes



Le constat est implacable : malgré l'extension du réseau routier national ces 40 dernières années, le Cameroun peine toujours à transformer ses routes en véritables leviers de développement.

Selon les données officielles du ministère des Travaux publics, seulement 10 576 km de routes étaient bitumées au 31 décembre 2024, soit à peine 8,6 % d'un linéaire national désormais évalué à 121 873 km. Une performance en demi-teinte, puisque si la taille du réseau a bondi de 121 % depuis les années 1980, les capacités d'investissement n'ont pas suivi. Les financements font cruellement défaut, au point que même l'entretien courant devient un casse-tête budgétaire. Le Fonds routier

estime les besoins pour 2025 à 1 097 milliards de FCFA, mais seules 100 milliards sont disponibles, laissant un gap abyssal de 900 milliards. Résultat : 75 % du réseau est jugé en état médiocre ou mauvais, contre seulement 25 % en état satisfaisant.

Les partenaires financiers sous pression

Face à cette situation, le Cameroun multiplie les appels à l'aide. En septembre 2024, à Abidjan, le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, sollicitait un soutien renforcé de la Banque africaine de développement (BAD), déjà premier partenaire avec une enveloppe de 824,8 milliards de FCFA, couvrant 54 % des projets routiers. Quelques jours plus tôt, à Beijing, le président Paul Biya avait plaidé auprès de

Xi Jinping pour une intensification des investissements chinois, présentant les projets routiers camerounais comme de véritables « niches d'opportunités ».

Des chantiers en souffrance

Sur le terrain, les difficultés se matérialisent par des retards chroniques et des dépassements budgétaires. La boucle de la Lekie (Centre), longue de 81 km, engagée depuis décembre 2022, affiche un taux d'exécution de 53 % seulement, à quatre mois de la fin du délai contractuel. Les coûts explosent : 9,8 milliards de FCFA supplémentaires sont nécessaires, soit une hausse de près de 38 % du budget initial. Même scénario sur l'axe Edéa-Kribi (146 km), stratégique pour le port en eau profonde. Les travaux de confortation menés par Somaf sont à l'arrêt

depuis juillet 2025, l'entreprise ayant démobilisé ses équipes sous prétexte des pluies. Le ministère des Travaux publics a haussé le ton, exigeant une remobilisation immédiate sous peine de mise en demeure. Pourtant, ce chantier de 3,4 milliards de FCFA, financé en partie par la BAD, avait déjà atteint 82 % d'avancement.

Un enjeu majeur pour l'économie

Alors que le pays ambitionne de devenir un hub sous-régional, la faiblesse des infrastructures routières constitue un véritable frein. Faute d'entretien et de financements suffisants, les routes camerounaises continuent de se dégrader, pénalisant la compétitivité économique, l'attractivité des investissements et la mobilité des populations.

Voici les quartiers touchés par la perturbation de l'alimentation en eau potable



Depuis l'après-midi du mercredi 16 juillet 2025, une large partie de la ville de Douala est privée d'eau potable en raison d'une panne électrique affectant la station de production de Japoma. CAMWATER, en collaboration avec ENEO, travaille activement à un retour rapide à la normale.

La Direction Régionale de Douala-Agglomération (DRDA) de la CAMWATER a annoncé ce mercredi une interruption de l'alimentation en eau potable dans plusieurs quartiers de la ville de Douala. Cette interruption est liée à une panne survenue sur la ligne électrique alimentant la station de production de Japoma, point névralgique du réseau de distribution d'eau dans la métropo-

le économique du Cameroun.

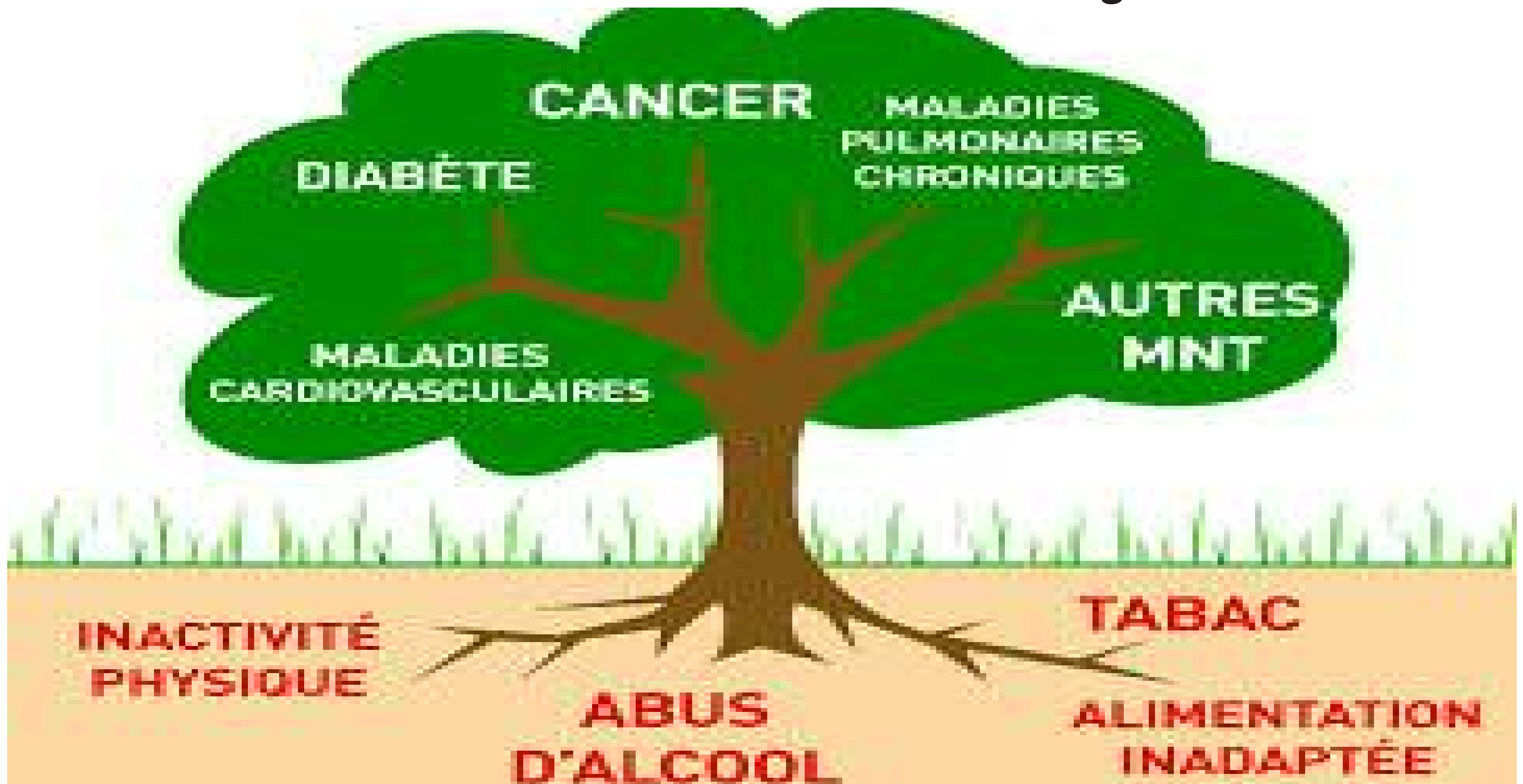
Les zones touchées sont nombreuses et concernent une importante portion de la ville : Yassa, Yatika, Nyalla, Ndokotti, Oyack, Ndogpassi, Ndogbong, Cité des Palmiers, Beedi, Makepe, Ndoko, la zone industrielle de Bassa, du PK8 au PK14, ainsi qu'une partie de Bonamoussadi, Dakar, CCC, Malangué, Logpom, Nkolmbong et Mbang-Bakoko.

Face à cette situation

d'urgence, les équipes techniques de l'opérateur ENEO ont été déployées sur le terrain pour diagnostiquer et résoudre le problème dans les meilleurs délais. En attendant le rétablissement de l'électricité et donc de la production d'eau, la CAMWATER annonce la mise en circulation de camions-citernes pour assurer un service minimum dans les quartiers les plus sévèrement impactés.

**Par Marturin
ATCHA**

Les maladies non transmissibles (MNT) en hausse dans un contexte de faible sensibilisation au Cameroun : un signal d'alarme



Pour 100 000 personnes, 841 hommes et 652 femmes ont perdu la vie à cause d'une maladie cardiaque, d'une maladie pulmonaire, du cancer ou du diabète en 2021. Ces maladies sont appelées maladies non transmissibles (MNT). Trois ans avant ces statistiques alarmantes, l'Enquête démographique et de santé du Cameroun 2018, qui comprenait des participants âgés de 15 à 49 ans, a mis en lumière la prévalence et la gestion des maladies non transmissibles au Cameroun, en mettant l'accent sur l'hypertension, l'hyperglycémie et le cancer du col de l'utérus.

Cette enquête a indiqué que seulement 68 % des femmes et 41 % des hommes ont fait mesurer leur tension artérielle. Parmi les hommes dont la tension artérielle a été évaluée, 4% ont reçu un diagnostic d'hypertension et 15% d'entre eux recevaient des médica-

ments, tandis que chez les femmes, ces chiffres étaient respectivement de 6% et 22%. Ces chiffres indiquent un niveau insuffisant de détection et de prise en charge de l'hypertension au Cameroun.

Ces chiffres indiquent un niveau insuffisant de détection et de prise en charge de l'hypertension au Cameroun.

Pour la mesure de la glycémie, environ 35 % des femmes et 17 % des hommes ont déclaré que leur glycémie a déjà été mesurée par un professionnel de la santé. Parmi les personnes dépistées, 1 % ont reçu un diagnostic d'hyperglycémie ou de diabète, quel que soit le sexe.

Concernant le dépistage du cancer du col de l'utérus, seules 46 % des femmes avaient entendu parler du cancer du col de l'utérus et seulement 28 % connaissaient l'existence de tests de dépistage. Il est choquant de constater que seulement 4 % des femmes ont

déclaré avoir subi un dépistage du cancer du col de l'utérus, ce qui met en évidence une lacune importante dans les services de soins de santé préventifs.

Vivre dans des communautés rurales, avoir un niveau d'éducation bas et un statut économique plus faible étaient liés à un niveau plus faible de recours au dépistage. Cela souligne l'importance de campagnes éducatives ciblées et de services de santé accessibles pour atteindre tous les segments de la population, en mettant l'accent sur les communautés rurales.

Au niveau politique ou réglementaire, le Cameroun a agi contre le tabagisme, un facteur de risque majeur pour les MNT, en réduisant les taxes sur le tabac, en édictant des règles pour empêcher de fumer dans certains endroits et en déclarant des avertissements sur les produits du tabac. Mais il reste encore beaucoup à

faire, comme créer des lignes directrices pour les prestataires de soins de santé, restreindre les publicités sur l'alcool, garantir le contrôle de la quantité de sel et de graisses malsaines dans les aliments, arrêter la publicité pour les produits malsains et fournir des lignes directrices pour l'activité physique.

Au niveau communautaire, il est important de renforcer les systèmes de santé pour assurer une surveillance régulière de la tension artérielle, accroître l'accès à des médicaments abordables et sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce du cancer du col de l'utérus, car il s'agit d'étapes cruciales pour réduire le fardeau du MNT et améliorer la santé globale de la population camerounaise.

Référence : Enquête démographique et de santé du Cameroun 2018. Institut national de la statistique et ICF.

Le PAM alerte sur une baisse drastique de l'assistance alimentaire au Cameroun, faute de financement

Ya o u n d é , Cameroun - Un demi-million de réfugiés et de personnes vulnérables au Cameroun risquent de se retrouver sans assistance alimentaire et nutritionnelle dans les semaines à venir alors que les ressources atteignent des niveaux critiques, averti aujourd'hui le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM).

Sans un nouveau financement urgent, le PAM sera contraint, à la fin du mois d'août, de suspendre l'aide alimentaire vitale, destinée à 240 000 personnes ayant fui les conflits au Cameroun. Par ailleurs, plus de 200 000 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes perdront un soutien nutritionnel essentiel, alors que les repas scolaires destinés à 60 000 enfants seront suspendus, ce qui mettra en péril leur santé, leur éducation et leur avenir.

« Nous avons atteint un point critique », a déclaré Gianluca Ferrera, Directeur pays du PAM au Cameroun. « Sans financement immédiat, des enfants souffriront de la faim, des familles seront touchées et des vies seront perdues. »

L'assistance alimentaire apportée aux réfugiés présents sur le territoire camerounais a déjà été réduite en raison de l'épuisement des ressources. En juillet, le PAM a été contraint d'interrompre son assistance à 26 000 réfugiés nigériens du camp de Minawao, dans le nord du Cameroun. Les réfugiés centrafricains du camp de Gado, dans l'est du



pays, ne reçoivent désormais que la moitié de leurs besoins alimentaires quotidiens. Les familles sont alors contraintes d'adopter des stratégies de survie négatives, comme sauter des repas ou vendre leurs maigres possessions pour pouvoir se nourrir.

En 2025, le PAM a fourni une assistance alimentaire vitale à 523 000 personnes, dont des familles de déplacés internes, des réfugiés nigériens et centrafricains, ainsi que des personnes vulnérables au sein des communautés d'accueil. Près de 300 000 femmes et enfants ont également reçu un soutien nutritionnel et des repas scolaires. Ce soutien a permis de stabiliser les communautés, d'améliorer les résultats scolaires et éducatifs des enfants et d'éviter l'aggravation de la faim dans certaines des régions les plus fragiles du Cameroun.

Sans financement immédiat, ces progrès seront réduits à néant.

« Ces coupes budgétaires aggraveront la sécurité alimentaire à court terme et auront également des répercussions à long terme pour le pays », a averti Ferrera. « La suppression des repas scolaires risque de réduire à néant les progrès durement acquis dans le domaine de l'éducation, notamment en matière de fréquentation et de rétention scolaires. Il s'agit d'un moment crucial pour protéger les plus vulnérables, préserver les progrès accomplis et éviter une crise plus grave. »

Environ 2,6 millions de personnes devraient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë entre juin et août 2025, soit une augmentation de 6 % par rapport à la même période de l'année 2024, d'après les

estimations du Cadre Harmonisé d'analyse de la sécurité alimentaire réalisées en mars 2025. Les régions de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest représentent la plus grande partie de la population en situation d'insécurité alimentaire.

Un financement supplémentaire de 65,5 millions de dollars est indispensable pour continuer à fournir une aide vitale durant les six prochains mois, soit d'août 2025 à janvier 2026.

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies est le plus grand organisme humanitaire au monde il sauve des vies en situations d'urgence et utilise l'assistance alimentaire pour ouvrir une voie vers la paix, la stabilité et la prospérité au profit de ceux qui se relèvent d'un conflit ou d'une catastrophe ou subissent les effets du changement climatique.

CAN MAROC 2025

Malgré la polémique Castelletto, Pagou et ses joueurs sont focus sur le Gabon



Ce mardi 23 décembre 2025 au matin, la tanière des Lions Indomptables du Cameroun à Taghazout est éparpillée par les blessures graves, relate sur place à Agadir, le journaliste d'Equinoxe radio et tv, Nana Paul Sabin.

L'infirmier est vide. Les 28 joueurs se préparent pour leur match inaugural de la 35e CAN contre le Gabon, dans une atmosphère alliant détente et sérieux. Hier, ils ont célébré l'anniversaire du défenseur Junior Tchamadeu dans une ambiance bon enfant. Pendant leur temps de repos, les joueurs ont découvert sur les réseaux sociaux que

l'affaire Jean-Charles Castelletto a refait surface. Chacun y est allé de son commentaire, ajoute-t-il.

En rappel, le défenseur, convoqué pour la CAN, a été déclaré forfait pour blessure par la Fecafoot. Pourtant, il s'entraîne et joue avec son club au Qatar.

« Officiellement, Castelletto n'a pas expliqué sa situation. Mais selon un commentaire sur la toile de Mathieu Youbi, proche de l'exécutif de la Fecafoot, le joueur aurait décliné sa sélection par solidarité avec sa maman. Cette dernière faisait partie des gens qui s'étaient accrochés avec Samuel Eto'o, le président de la Fecafoot, en tribune présidentielle le 14 octobre

2024 lors du match Cameroun-Angola, comptant pour les éliminatoires du Mondial 2026 », clame le journaliste.

37 ans, 20 sélections, 6 CAN

Quoi qu'il en soit, les Lions indomptables se préparent dans un climat de concentration et d'engagement. Hier soir, ils ont effectué une séance d'entraînement après avoir analysé le jeu du Gabon en vidéo. Ce mardi, ils découvriront le stade Adrar d'Agadir (45 000 places) pour la conférence de presse d'avant-match (David Pagou et Nouhou Tolo 10h45) et la reconnaissance du terrain. Ensuite, ils retourneront à Anza pour une autre séance d'entraînement à 19h. Du côté gabonais,

Patrick Emerick Aubameyang est arrivé et s'est entraîné seul hier soir. Malgré une blessure annoncée, le staff gabonais espère le voir d'attaque contre le Cameroun. Le sélectionneur Thierry Mouyouma et le capitaine Bruno Ecuele Manga feront face à la presse ce midi. Manga, surnommé « Paul Biya » pour sa longévité dans la tanière des Panthères du Gabon (37 ans, 20 sélections, 6 CAN), n'est pas prêt à abandonner. Le capitaine des Panthères partage justement un point commun avec le chef de l'État camerounais : Paul Biya, 92 ans au pouvoir depuis 43 ans, n'est pas aussi prêt à abandonner, explique Nana Paul Sabin.

AFFAIRE DU PARCOURS VITA DE DOUALA

Mise au point de la Communauté Urbaine de Douala

Un récit fallacieux, largement relayé sur les réseaux sociaux par le journaliste Cyrille KUETE, présente des faits contraires à la réalité et aux textes en vigueur concernant l'affaire du Parcours Vita de Douala.

Un traitement journalistique éloigné des faits et des textes

La Communauté Urbaine de Douala (CUD) tient à apporter un démenti formel à une publication récemment diffusée par un journaliste se présentant comme « investigateur », relative à l'affaire du Parcours Vita de Douala.

Le traitement qui en est fait relève davantage de l'imagination et d'une construction subjective que d'un travail journalistique rigoureux, fondé sur des faits établis, vérifiés et adossés aux textes en vigueur.

Aucune remise en cause de la position juridique de la CUD

Contrairement aux affirmations avancées, les arguments juridiques et administratifs de la Communauté Urbaine de Douala n'ont jamais été remis en cause par quelque autorité que ce soit.

À ce jour, aucune décision formelle, réglementaire ou juridictionnelle n'est intervenue pour retirer à la CUD la propriété ou la gestion du Parcours Vita, ni pour invalider la position de la collectivité fondée sur le droit applicable.

Une décision du Maire de la Ville mûrement réfléchie et précédée d'alertes formelles

Il est important de préciser que la décision prise par le Maire de la Ville ne relève ni de la précipitation, ni d'une quelconque animosité personnelle, mais procède d'une analyse approfondie des manquements graves et répétés constatés dans la gestion du Parcours Vita.

Dès le mois de juillet 2025, la Communauté Urbaine de Douala a formellement porté à la connaissance du Délégué Régional du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique (MINSEP), ainsi que des services centraux du Ministère, les agissements, dérives et dysfonctionnements imputables au Directeur du Parcours Vita.

Ces alertes sont demeurées sans suites correctives efficaces, malgré leur gravité et leur caractère documenté. La décision du Maire de la Ville s'inscrit donc



dans une démarche de responsabilité administrative, dictée par la nécessité de préserver le bon fonctionnement de l'institution, la sécurité du site et l'intérêt général.

Aucune félicitation à Monsieur Valentin NJOH

Il est faux d'affirmer que Monsieur Valentin NJOH aurait été félicité pour un quelconque comportement exemplaire. Les faits qui lui sont imputés ont été établis, documentés et illustrés, et demeurent au cœur des préoccupations légitimes de la CUD.

Toute tentative de le présenter comme une victime ou un modèle de vertu administrative relève d'une manipulation manifeste de l'opinion publique.

Aucun « *mea culpa* » du Directeur des Affaires Juridiques de la CUD

L'allégation selon laquelle le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux de la CUD aurait reconnu une quelconque faiblesse de la position municipale ou présenté un prétendu « *mea culpa* » est purement mensongère.

Fonctionnaire d'État et Magistrat, rompu aux exigences de loyauté, de réserve, de discrétion et de respect strict de la hié-



rarchie, il n'a, à aucun moment, tenu de propos allant dans ce sens. Les arguments juridiques de la CUD sont demeurés cohérents, solides et constants.

Des accusations graves et non étayées

Les accusations publiques de « *bris de scellés* », d'enlèvement de documents administratifs et de supposée complicité interne, proférées sans la moindre preuve, constituent des imputations d'une extrême gravité.

La Communauté Urbaine de Douala et son Directeur des Affaires Juridiques se réservent expressément le droit de saisir les juridictions compétentes, afin que de telles affirmations, attentatoires à l'honneur des institutions et des personnes, soient examinées conformément à la loi.

Un cadre juridique clair et toujours en vigueur

La Communauté Urbaine de Douala rappelle qu'elle demeure dans l'attente de tout acte juridique qui viendrait légalement remettre en cause ses droits sur le Parcours Vita, notamment au regard :

- Du protocole en vigueur du 5 juin 2013 ;
- Du décret n°2012/0881/PM

du 27 mars 2012 portant transfert de certaines compétences de l'État aux communes ;

• De l'arrêté n°001/A/MINSEP du 09 avril 2012, signé par le Ministre des Sports et de l'Éducation Physique, Monsieur ADOUM GAROUA.

En l'absence d'une telle décision, la position de la CUD demeure pleinement valable et juridiquement fondée.

Décentralisation : la CUD reste ferme et ira jusqu'au bout

Dans le strict respect des institutions de la République, la Communauté Urbaine de Douala réaffirme son attachement indéfectible au respect effectif du processus de décentralisation.

Un plaidoyer formel a été adressé au Gouvernement afin que les compétences légalement transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées soient pleinement respectées.

Le Premier Ministre a été saisi de la question et la Communauté Urbaine de Douala réaffirme, avec responsabilité et fermeté, qu'elle ira jusqu'au bout dans la défense des prérogatives que la loi lui reconnaît, dans le respect strict de l'État de droit.

Source : Communauté Urbaine de Douala



Affaire du Parcours Vita de Douala : mise au point de la Communauté Urbaine de Douala

Un récit fallacieux, largement relayé sur les réseaux sociaux par le journaliste Cyrille KUETE, présente des faits contraires à la réalité et aux textes en vigueur concernant l'affaire du Parcours Vita de Douala.

Un traitement journalistique éloigné des faits et des textes

La Communauté Urbaine de Douala (CUD) tient à apporter un démenti formel à une publication récemment diffusée par un journaliste se présentant comme « investigateur », relative à l'affaire du Parcours Vita de Douala.

Le traitement qui en est fait relève davantage de l'imagination et d'une construction subjective que d'un travail journalistique rigoureux, fondé sur des faits établis, vérifiés et adossés aux textes en vigueur.

Aucune remise en cause de la position juridique de la CUD

Contrairement aux affirmations avancées, les arguments juridiques et administratifs de la Communauté Urbaine de Douala n'ont jamais été remis en cause par quelque autorité que ce soit.

À ce jour, aucune décision formelle, réglementaire ou juridictionnelle n'est intervenue pour retirer à la CUD la propriété ou la gestion du Parcours Vita, ni pour invalider la position de la collectivité fondée sur le droit applicable.

Une décision du Maire de la Ville mûrement réfléchie et précédée d'alertes formelles

Il est important de préciser que la décision prise par le Maire de la Ville ne relève ni de la précipitation, ni d'une quelconque animosité personnelle, mais procède d'une analyse approfondie des manquements graves et répétés constatés dans la gestion du Parcours Vita.

Dès le mois de juillet 2025, la Communauté Urbaine de Douala a formellement porté à la connaissance du Délégué Régional du Ministère des Sports et de l'Éducation Physique (MINSEP) ainsi que des services centraux du Ministère, les agissements, dérives et dysfonctionnements imputables au Directeur du Parcours Vita.

Ces alertes sont demeurées sans suites correctives efficaces, malgré leur gravité et leur caractère documenté. La décision du Maire de la Ville s'inscrit donc dans une démarche de responsabilité administrative, dictée par la nécessité de préserver le bon fonctionnement de l'institution, la sécurité du site et l'intérêt général.

Aucune félicitation à Monsieur Valentin NJOH

Il est faux d'affirmer que Monsieur Valentin NJOH aurait été félicité pour un quelconque comportement exemplaire. Les faits qui lui sont imputés ont été établis, documentés et illustrés, et demeurent au cœur des préoccupations légitimes de la CUD.

www.douala.cm

Toute tentative de le présenter comme une victime ou un modèle de vertu administrative relève d'une manipulation manifeste de l'opinion publique.

Aucun « mea culpa » du Directeur des Affaires Juridiques de la CUD

L'allégation selon laquelle le Directeur des Affaires Juridiques et du Contentieux de la CUD aurait reconnu une quelconque faiblesse de la position municipale ou présenté un prétendu « mea culpa » est purement mensongère.

Fonctionnaire d'État et Magistrat, rompu aux exigences de loyauté, de réserve, de discrétion et de respect strict de la hiérarchie, il n'a, à aucun moment, tenu de propos allant dans ce sens. Les arguments juridiques de la CUD sont demeurés cohérents, solides et constants.

Des accusations graves et non étayées

Les accusations publiques de « bris de scellés », d'enlèvement de documents administratifs et de supposée complicité interne, proférées sans la moindre preuve, constituent des imputations d'une extrême gravité.

La Communauté Urbaine de Douala et son Directeur des Affaires Juridiques se réservent expressément le droit de saisir les juridictions compétentes, afin que de telles affirmations, attentatoires à l'honneur des institutions et des personnes, soient examinées conformément à la loi.

Un cadre juridique clair et toujours en vigueur

La Communauté Urbaine de Douala rappelle qu'elle demeure dans l'attente de tout acte juridique qui viendrait légalement remettre en cause ses droits sur le Parcours Vita, notamment au regard :

- Du protocole en vigueur du 5 juin 2013 ;
- Du décret n°2012/0881/PM du 27 mars 2012 portant transfert de certaines compétences de l'État aux communes ;
- De l'arrêté n°001/A/MINSEP du 09 avril 2012, signé par le Ministre des Sports et de l'Éducation Physique, Monsieur ADOUM GAROUA.

En l'absence d'une telle décision, la position de la CUD demeure pleinement valable et juridiquement fondée.

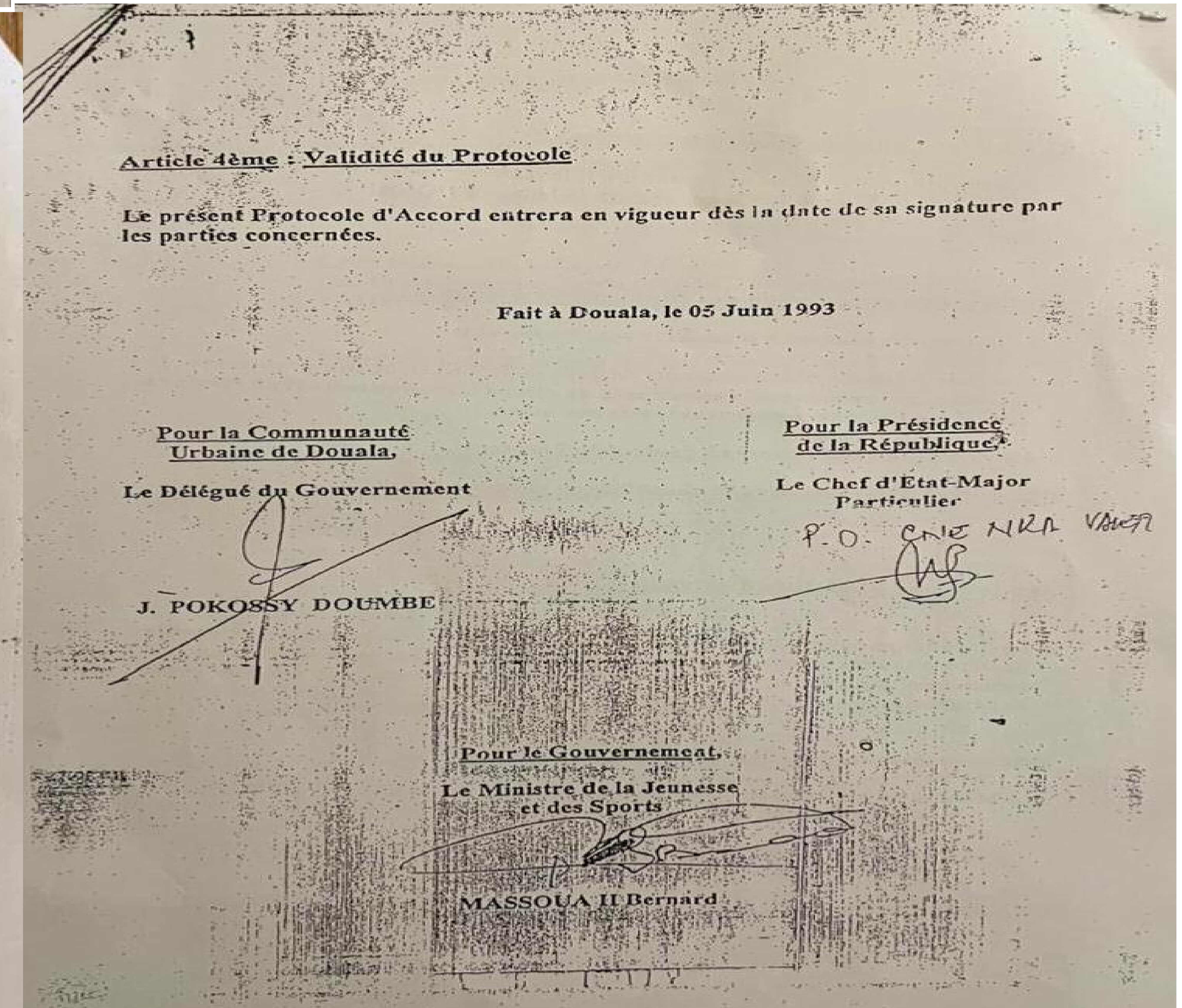
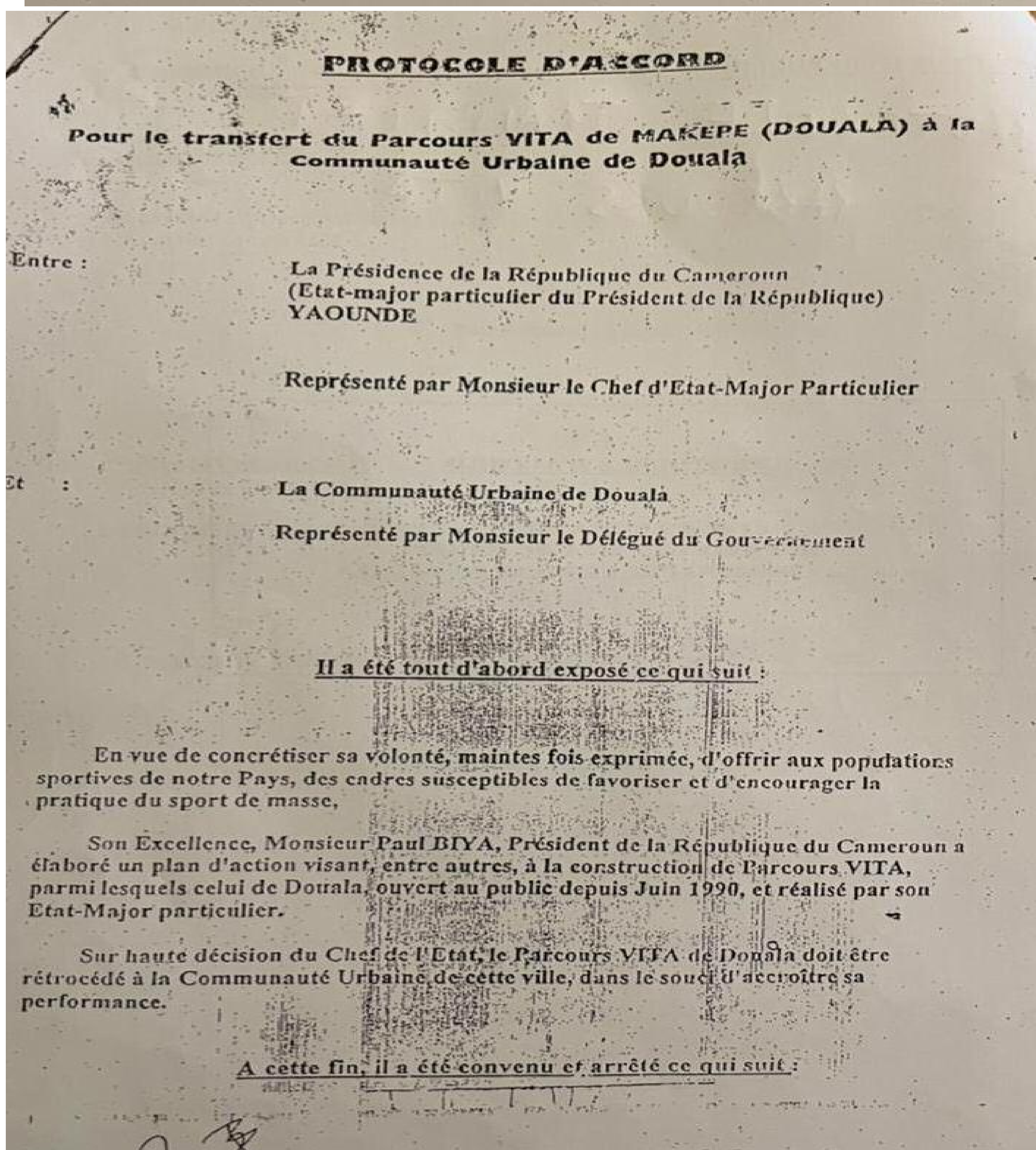
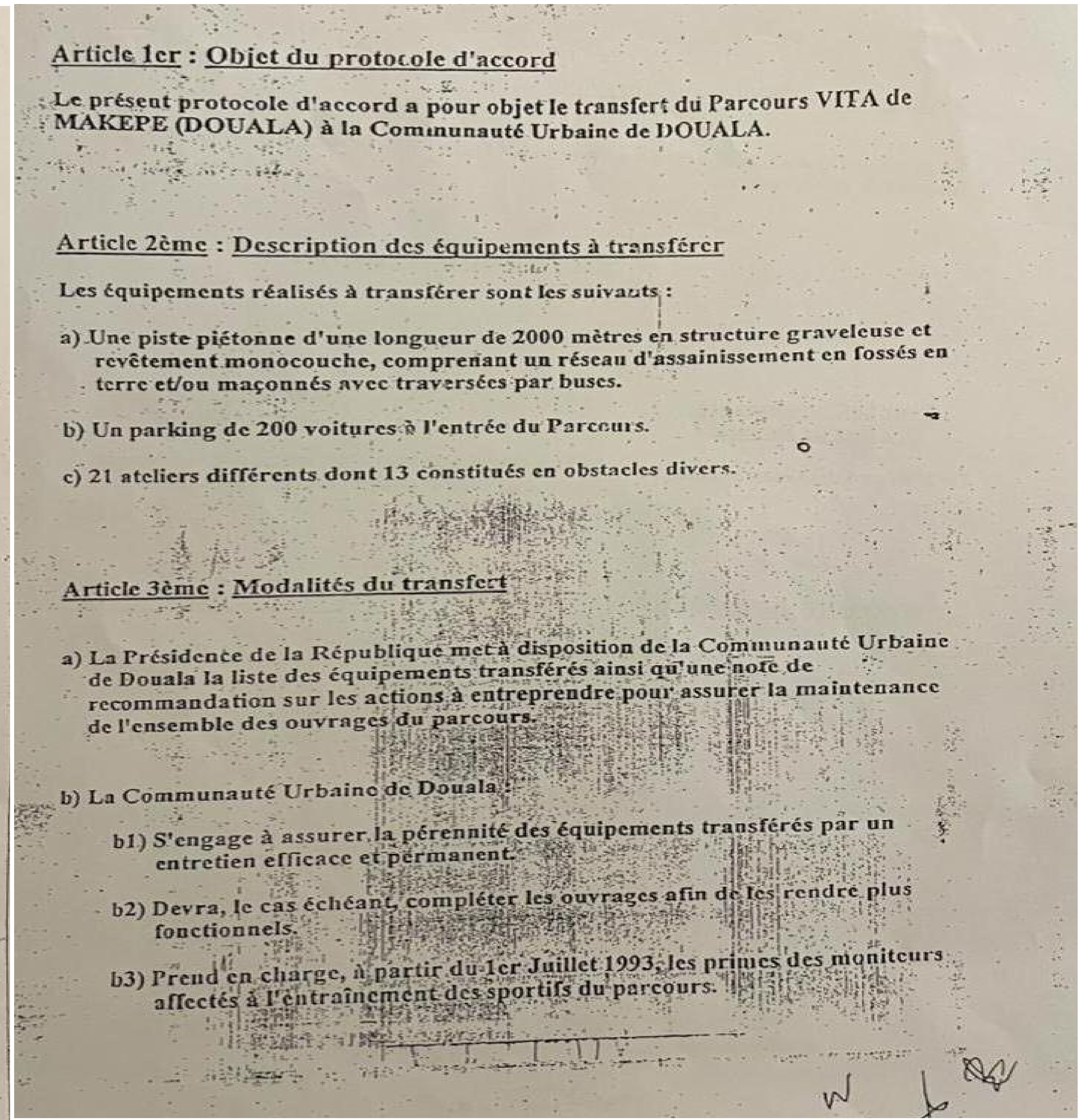
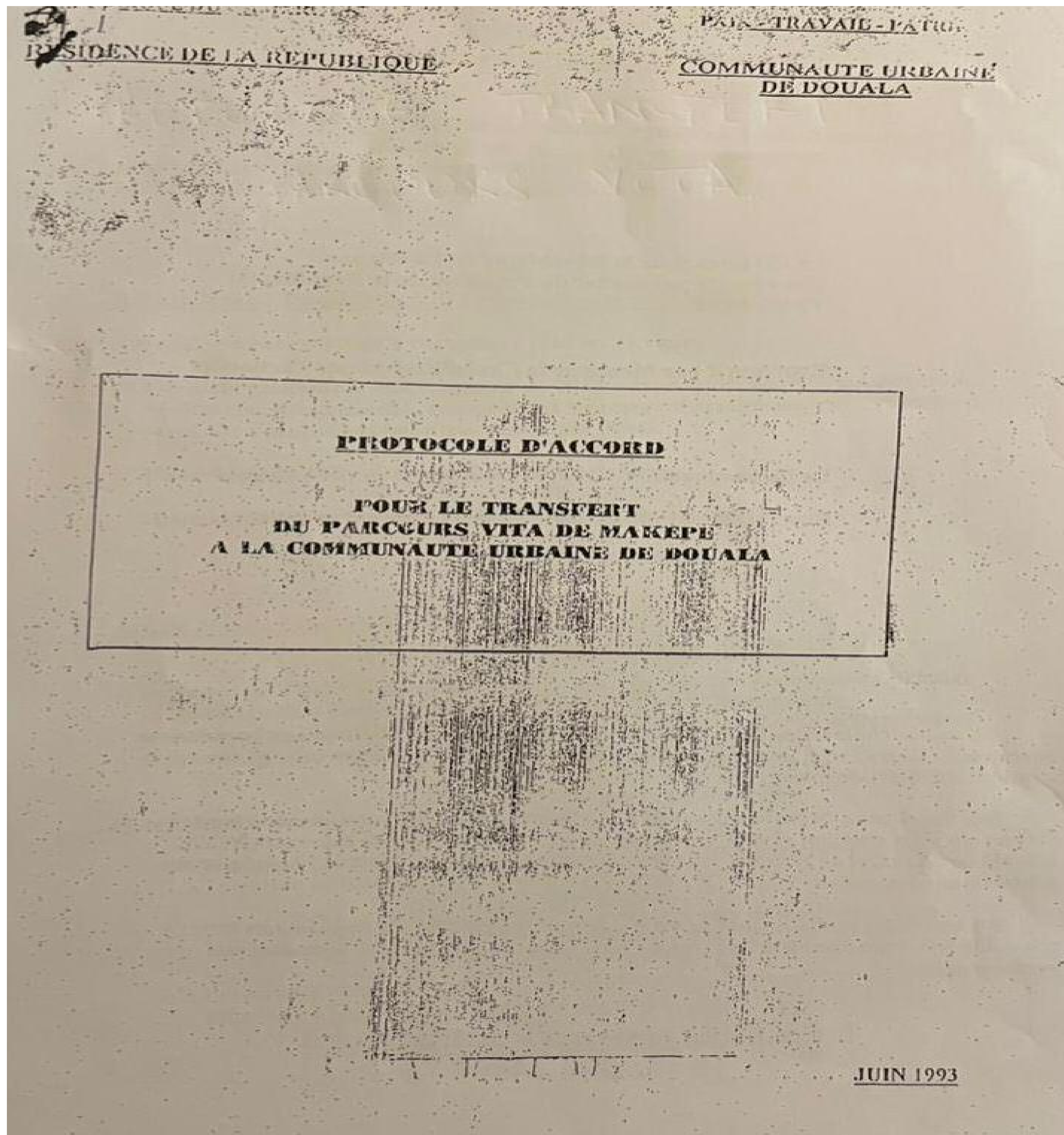
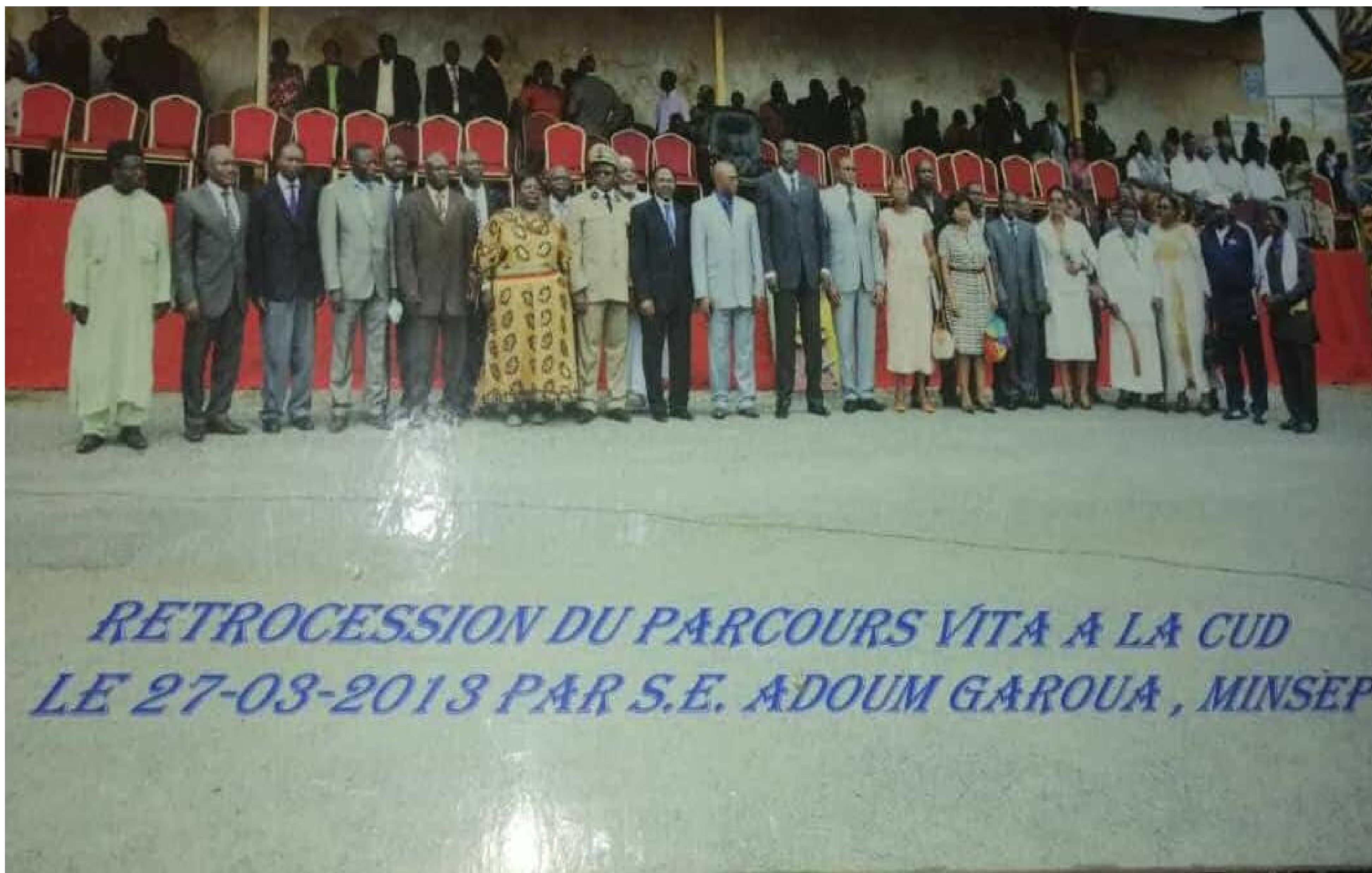
Décentralisation : la CUD reste ferme et ira jusqu'au bout

Dans le strict respect des institutions de la République, la Communauté Urbaine de Douala réaffirme son attachement indéfectible au respect effectif du processus de décentralisation.

Un plaidoyer formel a été adressé au Gouvernement afin que les compétences légalement transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées soient pleinement respectées.

La Communauté Urbaine de Douala réaffirme, avec responsabilité et fermeté, qu'elle ira jusqu'au bout dans la défense des prérogatives que la loi lui reconnaît, dans le respect strict de l'État de droit.

www.douala.cm



BARTHÉLÉMY TOGUO

Le génie camerounais s'empare des rues de Montpellier !

Quelle fierté de voir l'un des nôtres briller si haut ! L'immense artiste camerounais Barthélémy Toguo, né à Mbalmayo et fondateur de l'incroyable projet Bandjoun Station, vient de signer le design de la toute nouvelle ligne de tramway (Ligne 5) à Montpellier, en France. À travers son œuvre « Feuille de vie », il apporte une touche de notre vitalité

et de notre respect pour la nature au cœur de l'Europe. Ce n'est pas seulement un tramway, c'est une œuvre d'art mobile qui porte la signature du Cameroun !

été nommé Artiste de l'UNESCO pour la Paix. Il prouve une fois de plus que l'art camerounais n'a pas de frontières.

Bravo au digne fils du pays

Barthélémy Toguo n'oublie jamais ses racines, lui qui a

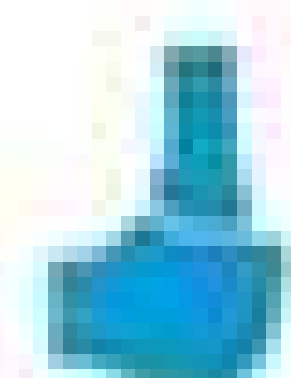




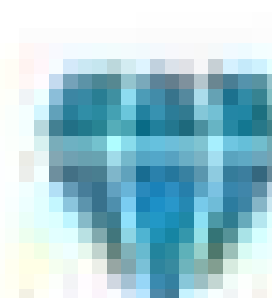
Nouveaux Bouchons



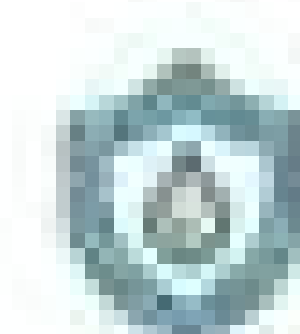
Écologiques



Ergonomiques



Solides



Étanches

FORMATS
DISPONIBLES
0,35L & 1,20L



FORMATS
DISPONIBLES
0,35L & 1,20L



FORMATS
DISPONIBLES
0,35L & 1,20L



FORMATS
DISPONIBLES
0,33L & 0,5L



SOURCE
DU PAYS

www.sourcedupays.com

